

## Prise de position – Indice de l'inclusion 2023

La publication de l'«Indice de l'inclusion 2023» est un pas important vers une analyse complète et représentative de la situation de vie des personnes en situation de handicap en Suisse. Cette étude permet de placer au centre du débat sur l'inclusion les opinions et expériences des personnes concernées elles-mêmes, ce qui représente une étape majeure sur la voie d'une société plus inclusive. Cette étude éclaire de façon saisissante les défis et besoins des personnes concernées et accorde une place centrale à l'évaluation par les personnes en situation de handicap elles-mêmes de leur expérience de l'inclusion. Nous souhaitons souligner l'importance de ces résultats et nous engageons pour une mise en œuvre renforcée de l'inclusion en Suisse.

- Il est alarmant d'apprendre que deux personnes en situation de handicap sur trois en Suisse se sentent limitées dans leurs possibilités en matière d'éducation et de formation. Il est particulièrement inquiétant de constater que les jeunes âgés de 16 à 24 ans sont les plus touchés par ces limitations. La nécessité d'adapter les systèmes éducatifs aux personnes en situation de handicap est évidente.
- L'étude souligne également que ce sont les personnes ayant des troubles du langage qui sont les plus touchées par des limitations dans le système de formation. Cela démontre clairement la nécessité de prendre des mesures ciblées pour mieux soutenir les personnes ayant différentes formes de handicap.
- Les défis dans le domaine du travail sont également d'une grande importance. Intégrer le marché primaire du travail est perçu comme extrêmement difficile par de nombreuses personnes en situation de handicap, en particulier celles qui n'ont pas de formation formelle ou qui ont suivi une voie séparative. Cela souligne la nécessité de renforcer les mesures d'inclusion dans le monde du travail et d'éliminer les obstacles.
- Les résultats concernant la mobilité montrent que la mobilité individuelle est particulièrement difficile pour les personnes qui ont un handicap physique. Il faut investir ici davantage dans les infrastructures sans barrières et dans l'accessibilité des transports.
- Les limitations dans l'accès à des événements culturels sont également un point important pour les personnes en situation de handicap. Il est urgent de s'attaquer à la barrière financière et aux obstacles architecturaux pour permettre la participation de tous les individus aux activités culturelles.
- Il est encourageant de constater que le domaine de la santé enregistre de meilleurs résultats que d'autres domaines de la vie. Néanmoins, les besoins des jeunes et des personnes ayant un handicap lourd devraient être mieux pris en compte afin de prévenir la discrimination.
- Le degré élevé de satisfaction concernant la communication avec les autorités est un résultat encourageant et montre que la participation et l'inclusion peuvent déjà être atteintes dans ce domaine.

Globalement, l'étude montre qu'il est, aujourd'hui encore, urgent d'agir pour améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap en Suisse. Les résultats de l'étude doivent servir de signal d'alarme et contribuer à ce que des mesures concrètes soient prises afin de garantir la qualité de vie et l'égalité des chances de tous les citoyens et citoyennes, quelles que soient leurs capacités. Ces résultats soulèvent un certain nombre de questions importantes qui doivent être sérieusement prises en considération par notre société et nos responsables politiques. Il faut garantir une éducation inclusive dans toutes les écoles et tous les cantons et l'accès égalitaire des élèves en situation de handicap à une formation de qualité. Cela nécessite, de notre point de vue, la mise à disposition de moyens financiers supplémentaires pour des programmes inclusifs, la formation des enseignant-e-s aux méthodes d'enseignement inclusives et la création d'équipes interdisciplinaires pour soutenir le système scolaire. Nous soutenons donc les résultats de l'«Indice de l'inclusion 2023» et tenons à souligner que la formation et l'éducation des enfants et des jeunes ne commencent pas seulement dans la salle de classe. Le monde politique est appelé à promouvoir des

infrastructures sans barrières et en particulier la suppression des barrières architecturales dans les établissements scolaires et établissements publics, afin de garantir que tous les enfants et les jeunes aient accès à l'éducation et aux loisirs. Cela peut inclure l'installation de rampes, de toilettes accessibles, d'ascenseurs et l'adaptation des trajets scolaires. Nous souhaitons de plus souligner qu'il est important d'impliquer la communauté dans les efforts de mise en œuvre de l'inclusion. Les opinions et les préoccupations des parents, des élèves, ainsi que de la communauté au sens large devraient être prises en compte afin de créer une communauté scolaire inclusive. Cela nécessite des mesures politiques pour soutenir les familles, en particulier celles qui ont des enfants en situation de handicap. Il peut s'agir, par exemple, de la mise à disposition d'aides financières, de formations pour les parents et de services psychosociaux.

C'est à nous tous et toutes – parents, enseignant-e-s, responsables politiques et société dans son ensemble – qu'il appartient de travailler ensemble à créer un environnement dans lequel les jeunes auront la possibilité de réaliser leur plein potentiel. Nous encourageons chacun et chacune à s'engager pour cette cause importante et à collaborer activement à construire un avenir meilleur pour nos enfants et nos jeunes.